

RIEF**Revue italienne d'études françaises**

Littérature, langue, culture

8 | 2018**L'Écrivain critique de lui-même**

Agrippa d'Aubigné et la Réforme italienne : encore sur l'épisode du martyr de Montalchine

Bruna Conconi

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/rief/1930>

DOI : 10.4000/rief.1930

ISSN : 2240-7456

Éditeur

Seminario di filologia francese

Référence électronique

Bruna Conconi, « Agrippa d'Aubigné et la Réforme italienne : encore sur l'épisode du martyr de Montalchine », *Revue italienne d'études françaises* [En ligne], 8 | 2018, mis en ligne le 15 novembre 2018, consulté le 16 novembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rief/1930> ; DOI : 10.4000/rief.1930

Ce document a été généré automatiquement le 16 novembre 2018.



Les contenus de la RIEF sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Agrippa d'Aubigné et la Réforme italienne : encore sur l'épisode du martyr de Montalchine

Bruna Conconi

- 1 C'est au quatrième des sept livres qui composent *Les Tragiques*, consacré aux bûchers des martyrs – *Les Feux* justement – qu'Agrippa d'Aubigné enchâsse l'épisode de Giovanni da Montalcino, prédicateur franciscain passé à la Réforme, poursuivi en justice et exécuté à Rome, Campo dei Fiori, le 5 septembre 1553.
- 2 Comme notre titre le suggère, ces quelque cent vers¹, et notamment la confession de foi prononcée sur l'échafaud devant un « grand peuple amassé » (v. 646), ont déjà attiré l'attention de la critique. Le fervent discours de Montalchine, résumant les points centraux de la doctrine réformée sous forme de « théologie restreinte » que d'Aubigné avait précédemment formulés dans sa *Lettre à Madame sur la douceur des afflictions* (1600), constitue en effet un passage incontournable pour tout spécialiste intéressé à explorer l'univers religieux de l'auteur des *Tragiques*, ainsi que les stratégies rhétoriques déployées par le poète, à partir de la formule du « seul, seulle, seulement » (v. 656)².
- 3 Étrangement pourtant, la quasi-totalité des spécialistes ne semble avoir été en aucune façon perturbée par le fait tout de même curieux que ce discours fondamental, situé à un point absolument privilégié des *Tragiques* – au centre d'un livre qui est à son tour au centre du poème –, sorte de la bouche d'un martyr italien. Et cela non seulement pour la position extrêmement critique que l'auteur protestant a toujours très compréhensiblement gardée vis-à-vis du pays de la Papauté – n'oublions pas l'*incipit* du poème : « Puis qu'il faut s'attaquer aux legions de Rome, / Aux monstres d'Italie ... » (I, v. 1-2)! –, mais aussi à cause de la présence très limitée du « contingent italien » des « témoins de vérité » dans les œuvres d'Agrippa d'Aubigné poète et historien : si Giovanni da Montalcino est le seul martyr italien dont il soit question dans les annotations au texte des éditions critiques des *Tragiques*, on compte au total huit victimes de l'Inquisition

recensées dans le chapitre X, livre II, de son *Histoire universelle* traitant *De plusieurs martyrs jusques à l'an 1560*³ ; chapitre qui n'est ouvertement, certes, qu'un bref résumé du célèbre martyrologe compilé à Genève par Jean Crespin (1554-1570) et continué à sa mort par Simon Goulart (1582-1619), qui à son tour cependant, du moins pour ce qui est de la version du premier rédacteur, ne dépassera jamais la vingtaine d'unités⁴.

- 4 Un choix inattendu donc, celui de d'Aubigné, qui en avait en quelque sorte déjà suggéré le caractère exceptionnel dans les vers qui précèdent l'entrée en scène du prédicateur italien : « Mais Dieu voulut encor à sa gloire immortelle / Prescher dans l'Italie, et en Rome infidelle » (v. 613-614) ; un choix, quoi qu'il en soit, que la seule volonté de « symbolise[r] le triomphe de la “vive doctrine” (v. 649) sur les ténèbres d'erreur qui l'environnent », évoquée par Frank Lestringant, ne saurait à notre sens suffisamment justifier⁵.
- 5 Voilà pourquoi nous avons cru bon de tourner notre regard sur ce que la critique avait négligé, c'est-à-dire sur le cadre dans lequel la confession de foi de Montalchine avait été insérée ; de nous concentrer donc, plutôt que sur les sources du message théologique, sur la transmission des données concernant ce qui venait avant et après la péroration du martyr, sur l'épisode entier en somme, tel qu'il s'était transformé au fur et à mesure qu'il passait d'un texte à l'autre. Là-dessus d'ailleurs, les seiziémistes qui s'étaient donné la tâche ardue de restituer critiquement le poème de d'Aubigné étaient loin d'être unanimes.
- 6 En effet d'après l'édition de Daniel Benoît et Matthieu Lelièvre, d'Aubigné se serait limité à traduire en vers une page du martyrologe que Goulart avait ajoutée dans la dernière édition de 1619 à partir, peut-être, du martyrologe du bâlois Heinrich Pantaleon, sans se souvenir de la présence d'une entrée déjà consacrée à Montalchine dès 1582⁶. Pour Henri Weber et ses collaborateurs, qui en 1969 éditèrent *Les Tragiques* dans la « Bibliothèque de la Pléiade », il aurait fallu plutôt faire l'hypothèse d'une source orale : « les détails que donne ici d'Aubigné ne figurent que dans la dernière édition de l'*Histoire des Martyrs*, celle de 1619, postérieure aux *Tragiques* ; il semble que d'Aubigné l'ait appris de la bouche du neveu du cardinal Baronius en 1601 »⁷ ; et si Frank Lestringant rappelle très génériquement au lecteur que le martyr de Montalchine avait été « narré par Simon Goulart dans les dernières éditions augmentées de l'*Histoire des Martyrs* de Crespin »⁸, au cours de la même année, en 1995, Raymond Fanlo renverse les thèses précédentes, en développant une hypothèse ébauchée en 1930 par Arthur Piaget et Gabrielle Berthoud⁹ et reprise une trentaine d'années plus tard par Armand Garnier et Jean Plattard¹⁰ :
- Le cas de ce martyr est caractéristique des distorsions qu'A. d'A[ubigné], dans l'*H[istoire] U[niverselle]*, comme dans les *Tragiques*, fait subir à ses sources. Il déforme une notice insérée par Goulart dans l'*Hist. des mart.* en 1582 (II, p. 32-33) à partir de la *Martyrum historia* de Pantaleon (Bâle, 1563, p. 263-265). [...] A. d'A[ubigné] prend de telles libertés avec sa source que Goulart, distrait ou abusé, n'a pas reconnu sa propre adaptation, et, croyant qu'il s'agissait d'un autre martyr, a mis en prose les vers des *Feux* dans la dernière édition du martyrologe (III, p. 895-896), à la suite du martyr des trois Anglais également inspiré des *Feux* (voir *infra*, v. 1097 sq).¹¹
- 7 Il s'agit là, certes, de la reconstruction la plus vraisemblable ; mais comme elle non plus n'est pas exempte d'imprécisions et de lacunes selon nous significatives, c'est justement du rétablissement du rapport entre les sources que nous voudrions repartir, avant que l'analyse de l'image des martyrs italiens définitivement mise au point par le martyrologe français ne nous permette de comprendre mieux qu'on ne l'a fait dans le passé les raisons du choix de d'Aubigné : pourquoi Montalchine ?

- 8 « L'icona di Giovanni [B]uzio di Montalcino martire della fede fu costruita sostanzialmente fuori d'Italia », a écrit Silvana Seidel Menchi, dans une étude fondamentale sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir au cours de ce travail¹² ; en effet, si l'on exclut l'acte enregistrant la condamnation, l'exécution et le testament du prédicateur rédigé par la confrérie de San Giovanni Decollato¹³, c'est parmi les *Flugschriften* qui envahissent le marché libraire européen racontant les violences inouïes de l'Inquisition¹⁴, que fait son apparition en 1554, à une seule année de sa mort, le premier récit de l'histoire de Montalchine qui ait été conservé, la *Historia de Montalcino Romae interfecto propter fidei confessionem. Nonis Septembrib. Anno 1553.*¹⁵, doublé d'une version allemande¹⁶.
- 9 Il n'est pas du tout certain qu'il s'agisse bien là d'une des sources du maillon suivant de la chaîne que nous allons maintenant prendre en examen : les quatorze feuillets (f. 192r °-205v°) consacrés par le pasteur allemand Ludwig Rabus à *Johannes Mollius Mont Ilcinus* dans ses *Historien der Martyrer* (1555) ne font explicitement référence qu'à un texte que Michelangelo Florio, ancien élève de Montalcino, réfugié à ce moment-là à Strasbourg, aurait rédigé, et que Rabus aurait traduit du latin en allemand¹⁷. Ce qui est certain, c'est que ce maillon aujourd'hui manquant devait contenir une histoire bien plus développée que les quelques feuillets du pamphlet latin/allemand et probablement aussi l'explication de ce nom de Mollius que Rabus introduit sans en illustrer l'origine¹⁸. Alors que dans la *Historia* il n'est en effet question que d'un seul discours de Montalchine, que le prédicateur aurait prononcé avant d'être exécuté en demandant pardon à Dieu de tous ses péchés et en invoquant trois fois le nom de Jésus, dans la version de Rabus la scène est doublée et précédée par un discours tenu face aux juges réunis en grande magnificence pour entendre, espèrent-ils, la rétractation du célèbre prédicateur. C'est à ce moment-là, dans une salle située à côté de l'église de la Minerva, et non plus sur l'échafaud, qu'avant de commencer une violente invective contre les autorités de l'Église et l'Antéchrist leur chef, et de lancer contre les autorités ecclésiastiques présentes la torche allumée que, comme tout condamné, il est tenu de serrer dans ses mains, Montalchine expose les points centraux de la doctrine réformée.
- 10 Puisque dans les martyrologes de John Foxe et Heinrich Pantaleon auxquels la critique a fait référence, il n'est question que d'un bref résumé de ce premier volet qui deviendra le corps central de la notice consacrée à *Jean Molle* à partir de l'édition de 1582 du martyrologe français, il est exclu qu'ils puissent être la source directe de Goulart. Ce que montre la collation des diverses versions ne laisse pas de doute à cet égard : qu'il s'agisse de Goulart ou d'un de ses collaborateurs, le rédacteur de la notice, après avoir résumé en une quinzaine de lignes les neuf premiers feuillets qui reparcourent l'existence de Montalchine dès sa toute première jeunesse jusqu'à la scène du procès, suit au pied de la lettre le texte du pasteur allemand pour ce qui est du premier discours, et coupe le deuxième. Toutes les variantes que Raymond Fanlo lui attribue par rapport au texte de Pantaleon, ne sont donc dues qu'au fait que Rabus, et non pas Pantaleon, est sa véritable source.
- 11 Il ne s'agit pourtant là, tout compte fait, que d'une question secondaire, du moins pour la thèse que nous nous proposons de démontrer.
- 12 Moins négligeable par contre nous semble le fait que l'on n'ait pas remarqué deux conséquences importantes des interventions opérées par Goulart sur la tradition précédente, qu'il s'agisse de Rabus ou de Pantaleon, ou encore de la *Historia* latine/allemande. D'après ceux-ci Montalchine aurait été condamné à être brûlé, mais ce qui lui

arrive dans les faits par la suite, dans leurs textes, c'est que son corps n'est brûlé qu'après que le bourreau l'a étranglé. Dans la version de Goulart le moine est par contre condamné à être pendu et brûlé : souci de cohérence ? Ou bien le fait que cela aurait pu insinuer chez le lecteur le doute que le condamné soit de quelque manière revenu sur ses pas ne constitue-t-il plus pour lui un problème ?¹⁹ Il reste que, suite à sa première intervention, Goulart est contraint d'effacer le moment de faiblesse éprouvé par Montalcino face au cadavre d'un autre condamné, quand, d'après ce que racontent ses prédécesseurs, le prédicateur avait demandé à son bourreau d'accomplir rapidement sa tâche et avec lui le discours qui suit :

Montalcius hunc, ad locum supplicij, secutus, carnificem monebat, ut quod sui officij esset, sine mora exequeretur. Etenim percipiebat in animo nonnihil consternationis, cum Perusinum iam suspensum uideret : Attamen recepto animo, et postulata facultate dicendi, populique silentio impetrato, hæc verba protulit.²⁰

Der Mont Ilcinus aber, da er auch dahin gebracht ward, zuo der Richtstatt, hat er zuom Nachrichten gesagt, Das er bald thet, was er thuon solt. Dann er was etwas erschocken, da er sahe, das der Weber gehenckt was. Aber, als er sich jetzt wider erholet hett, begert er ein erlaubnuß zureden.²¹

- 13 La question est de haute importance, si l'on pense que d'Aubigné, « ennemi de l'indulgence » en matière de martyrs, comme Frank Lestringant le rappelle, exclura par exemple de la liste des témoins de vérité le comte d'Egmont, l'une des plus célèbres victimes de la répression du duc d'Albe dans les Pays-Bas, qui avait toutefois eu la faiblesse de demander à son confesseur « “qu'on hastast le supplice pour les troubles qu'il sentoît en son ame”, *H.U.*, V, 22, t. III, p. 275 »²². Comment donc l'auteur des *Tragiques* aurait-il pu faire de Montalchine le dernier des fermes, comme il le dit dans les vers qui le séparent du martyr suivant – « Tels furent de ce siecle en Syon les agneaux / Armez de la priere et non point des couteaux : / Voicy un autre temps » (v. 711-713)²³ –, si sa source première n'était pas intervenue sur la tradition textuelle ? On pourrait d'ailleurs arriver à supposer que pour cette même raison Jean Crespin, que l'on sait avoir été bien plus strict que Goulart en matière de martyr²⁴, n'a pas inclus dans son répertoire le prédicateur italien, qui n'y entrera justement que grâce à son successeur, à une trentaine d'années de son exécution, bien plus tard que les autres témoins transalpins de sa génération.

- 14 Quoi qu'il en soit, c'est à ce point de la tradition textuelle que s'insère d'Aubigné historien et poète : d'Aubigné qui reprend, comme on vient de le dire, la notice insérée par Goulart dès l'édition de 1582 du martyrologe français²⁵ et concentre donc toute son attention sur le premier discours, que Montalchine prononce toutefois, à la différence de sa source, dès l'échafaud élevé place de la Minerva, à côté du lieu où le procès avait eu lieu immédiatement avant, et non pas Campo dei Fiori ; d'Aubigné qui introduit surtout dès l'*Histoire universelle* (livre II, ch. X) l'invention qui fera la différence par rapport aux créations de ses prédécesseurs :

Jean Molle appelé Montalchine, pource qu'il en estoit. Cestui là adverti par le geolier qu'on le vouloit faire mourir de nuit, promet se desdire de tous ses erreurs ; pour ce faire on le mena sur un eschaffaut devant Sancta Maria de Minerva en chemise, avec les torches au poing. Ayant touché tous les points des controverses, sans resoudre, jetta les torches en l'air en criant, *Viva Cristo, morira Montalchino*.²⁶

L'Antechrist descouvrant que peu avoient servi
Les vies que sa main au jour avoit ravi,
Voiant qu'aux lieux publics de Dieu les tesmoignages
Au lieu de donner peur, redoubloient les courages,
Resolut de cacher ses meurtres desormais
De la secrette nuit sous les voiles espais :

Le Geolier qui alors detenoit Montalchine,
 Voiant que contre luy l'injustice machine
 Une secrette mort, l'en voulut advertir :
 Ce vieil soldat de Christ feignit un repentir :
 Faict ses juges venir, et apres la sentence,
 Leur promet d'annoncer l'entiere repentance
 De ses fausses erreurs, et que publicquement
 Il se desisteroit de ce que fausement
 Il avoit enseigné : on asseura sa vie
 Et sa promesse fut de promesses suivie :
 Or pour tirer de luy un plus notable fruit
 On publia par tout sur les aisles du bruit
 L'heure et le lieu choisi : chacun vient pour s'instruire,
 Et Montalchine fut conduit pour se desdire
 Sur l'eschaffaut dressé : là du peuple il fut veu
 En chemise tenant deux grands torches en feu :
 Puis aiant obtenu l'oreille et le silence
 Du grand peuple amassé, en ce point il commence. (v. 623-646)

- 15 [Montalchine, qui a promis de se dédire pour qu'on le laisse parler, prend en examen les points centraux de la doctrine calviniste en les comparant aux croyances catholiques sans pourtant laisser entrevoir sa véritable position, et ce n'est qu'à la fin du discours qu'il sortira de toute ambiguïté :]

Ô Chrestiens choisissez, vous voiez d'un costé
 Le mensonge puissant, d'autre la verité :
 D'une des parts l'honneur, la vie et recompense :
 De l'autre ma premiere, et derniere sentence :
 Soiez libres ou serfs sous les dernieres loix
 Ou du vray, ou du faux, pour moy j'ay fait le choix.
 Vien Evangile vray : va-t'en fausse doctrine.
 Vive Christ, vive Christ : et meure Montalchine.
 Les peuples tous esmeus commançoient à troubler :
 Il jette gayement ses deux torches en l'air,
 Demande les liens, et cette ame ordonnee
 Pour l'estouffer de nuict, triomphe de journee (v. 699-710).

- 16 Un coup de génie ? Évidemment, nous ne pouvons pas exclure que l'idée lui soit venue d'un texte jusqu'ici inconnu à la critique, ou aujourd'hui perdu ou encore tout simplement enseveli dans les magasins d'une bibliothèque, prêt à « resurgir » donc d'un moment à l'autre « à l'occasion du catalogage d'un fonds qui ne l'était pas ou au hasard du commerce du livre ancien »²⁷. De même, nous ne pouvons pas exclure l'existence de simples rumeurs, même si nous avons du mal à partager la thèse avancée dans l'édition des *Traiques* de 1887 et reprise par André Thierry, selon laquelle d'Aubigné aurait tenu « d'un de ses [= de Montalchine] juges passé à la Réforme, le neveu du cardinal Baronius, les détails qu'il donne sur ses derniers moments dans *Les Feux* »²⁸. Très probablement, les seiziémistes ont été induits à avancer cette hypothèse du fait du long passage ajouté par Goulart dans l'édition de 1619, là où, après avoir rapporté l'histoire d'un capucin condamné à Rome et dont l'un des juges était ensuite passé à la Réforme, il avait écrit à propos de sa source : « Mon auteur fait mention en ce mesme œuvre d'un autre prescheur Italien, qualifié L'honneur de Lombardie, nommé N. [sic !] Montalchine »²⁹. Or, il est évident que la source à laquelle Goulart fait référence est bien *Les Traiques* de d'Aubigné – « Montalchine, l'honneur de Lombardie, il faut / Qu'en ce lieu je t'esleve un plus brave eschafaut » (v. 619-620)³⁰ ... – et que, d'après ce que d'Aubigné lui-même affirme à plusieurs reprises, le poète avait eu connaissance de l'histoire du capucin par le prétendu

neveu du cardinal Baronius³¹. Le fait que Goulart écrive qu'il doit à la même source anonyme, à savoir d'Aubigné, tant l'histoire du capucin que celle de Montalchine, ne signifie pourtant pas forcément que l'auteur des *Tragiques* aussi ait connu les deux histoires d'une même source. Presque cinquante ans se sont d'ailleurs écoulés depuis la condamnation de Montalchine, lorsqu'il rencontre en 1601, à un dîner chez le comte de Bouillon, Broccardo Borrone – voilà le vrai nom du prétendu neveu de Baronius – né « verso la prima metà del sec. XVI », qui devait donc tout au plus être un petit garçon à l'époque du procès Montalchine³²...

- 17 Voilà alors qu'une quatrième hypothèse, après la pure invention, la source perdue ou les rumeurs, se fait jour ; une hypothèse qui n'exclut pas forcément les précédentes, qui continueraient de tenir debout, même au cas où les preuves tant recherchées ou simplement de nouvelles traces seraient retrouvées. Supposons donc que non pas une simple rumeur, mais des opinions circulant dans les milieux réformés contemporains et convergeant en une idée reçue de la Réforme italienne et de ses protagonistes – une image reçue que le martyrologe aurait fixée – aient poussé d'Aubigné vers l'invention géniale du stratagème de Montalchine face à la tentative de l'Antéchrist de cacher ses crimes, ou l'aient du moins rendue tout à fait vraisemblable à ses yeux et à ceux de ses lecteurs.
- 18 Que l'universalité de la doctrine des élus ait pu coexister avec la présence de caractères spécifiques à chaque peuple, Jean Crespin lui-même d'ailleurs l'avait suggéré en ouvrant la notice consacrée au jeune martyr Pomponio Algieri : « la diversité des esprits et nations rend les merveilles du Seigneur admirables, spécialement quand une harmonie et correspondance de doctrine se void en tous ceux desquels il se veut servir en sa cause »³³.
- 19 Ainsi, les difficultés que le rédacteur du martyrologe raconte avoir rencontrées dans sa tentative de recueillir les preuves des témoins de vérité dans le siège de l'Antéchrist³⁴ devaient-elles forcément avoir une quelconque relation avec le caractère dominant de celle que Calvin définit dans une lettre à Goffredo Varaglia insérée par Crespin dans la notice qu'il lui consacre, comme une « nation tor[d]ue et perverse »³⁵ ; un caractère que les protagonistes de la Réforme italienne eux-mêmes n'avaient pas manqué de dénoncer :
- Pochissimi sono a dì nostri (e spetialmente in Italia) gli Danieli, li quali più presto stiano saldi a ogni crudel tormento, che piegare le ginocchia a l'idolo de l'empio tiranno. [...] Et quando sono ripresi di un tanto errore, ciascuno si cuopre, et dice : Io per il spavento de la persecutione rinego con la bocca l'Evangelio, non di meno ritengo salda ne'l cuor mio la vera fede. Et in segno di ciò quando sono fuori de'l pericolo, di nuovo confesso la fede christiana.³⁶
- 20 Or, l'opposition cœur/bouche avait constitué dans les toutes premières décennies du XVI^e siècle la métaphore centrale des *Pandectae* d'Otto Brunfels, la bible du nicodémisme. Connotée positivement, elle avait figuré la prudente dissimulation, c'est-à-dire la capacité de se taire au moment opportun, « quia Deus ponderat cor »³⁷. Une fois pourtant que l'univers chrétien s'était définitivement partagé en deux camps, et que le choix entre dissimulation et confession de foi par le biais du martyr s'était fait incontournable, elle était devenue le symbole d'une pratique condamnée, si bien que même Calvin n'avait pas manqué de l'utiliser dans son célèbre pamphlet contre les Nicodémistes (1544).
- 21 Nul hasard donc si une dizaine d'années plus tard, en 1554, le choix du seul martyr italien présent parmi les témoins du XVI^e siècle recensés dans la première édition du martyrologe, tombe sur Fanino Fanini, dont la biographie avait déjà donné lieu en Europe à deux publications de nature hagiographique³⁸ :

en son jeune aage il n'avoit aucune conoissance de la doctrine de salut : mais depuis il commença à lire diligemment l'Escriture sainte, s'aidant de livres traduits en langue vulgaire, d'autant qu'il n'entendoit pas bien la Latine. Après qu'il eut bien estudié, et reconu le grand profit qu'il en avoit recueilli, delibera quand et quand faire les autres participans du mesme thresor, que Dieu par sa pure bonté et grace speciale lui avoit communiqué. [...] Les supposts du Pape estans avertis de cela, donnerent ordre que Fanin fust pris prisonnier. Estans en prison, sa femme, ses enfans et aucuns de ses amis le sollicitèrent tant par prieres continuelles, que le povre homme se laissa gagner de l'affection qu'il leur portoit : tellement qu'il se desdit de ce qu'il avoit enseigné auparavant, et par ce moyen fut delivré. Si tost qu'il fut hors de prison, vint en tel desespoir, [...] jusqu'à tant qu'il eust reprins courage, pour mieux faire son devoir, desirant de tant plus magnifiquement confesser Dieu, qu'il avoit malheureusement renié [...]. À la fin estant mis dedans une prison où il y avoit quelques uns des principaux des factions qui sont presque ordinaires par toute l'Italie, [...] [i]ls lui remonstroyent qu'il devoit laisser ces opinions, et vivre en liberté avec les hommes, et ne se rompre point la teste : mais demeurer quoi [...] : et lui sans se troubler demeura du tout resolu.³⁹

22 Ainsi que la critique l'a déjà remarqué, l'histoire de Fanini en effet est en quelque sorte utilisée ici comme cliché négatif d'un portrait qui n'aura jamais le droit d'entrer dans le recensement de Crespin, le « catalogue officiel » des élus⁴⁰. La vie du boulanger de Faenza évolue, dans le récit de Crespin, de façon parallèle, en suivant exactement les mêmes étapes que celle d'un « monstre » qui avait hanté et qui hantera encore pendant des siècles les consciences des réformés européens, jusqu'au tournant qui va les séparer à jamais, jusqu'au choix du martyr : il s'agit d'un autre Italien, de l'avocat padouan Francesco Spiera, qui, convaincu par ses parents et amis de la possibilité de séparer cœur et bouche, était mort désespéré après l'abjuration du credo réformé en 1548. L'affaire Spiera d'ailleurs avait constitué un support formidable à la campagne anti-nicodémite de Calvin : sa condamnation avait été sans appel et elle avait fini par toucher tous les Italiens, esprits aigus et subtils portés à se poser des questions extravagantes en théologie⁴¹.

23 Dans le martyrologe français, Spiera et son hypocrite simulation, tout en n'ayant pas droit à une notice, continueront d'être évoqués comme un terrible avertissement : « qu'il te souviene [...] de la cheute lamentable de François Spiera, qui n'est de tant loin avenue qu'il ne t'en puisse souvenir »⁴² ; ou encore : « penses-tu qu'il te pardonne plustost qu'à Spera, qui avoit renié Dieu comme tu as ? »⁴³. Surtout, cette lecture de la réalité italienne élaborée à la fin des années 1540 et passée sans solution de continuité de Calvin à Crespin, ne connaîtra à ce sujet aucun changement significatif au cours des soixante-cinq années qui séparent la première de la dernière édition du martyrologe. Silvana Seidel Menchi a montré dans ses études sur la Réforme italienne comment à partir de 1553 les exhortations à confesser publiquement sa propre foi se concrétisent de plus en plus dans une sorte de rhétorique de l'exil⁴⁴, le « petit martyr » ; mais cela est loin d'être visible dans le martyrologe⁴⁵. « Je suis accusé de folie, à cause que je ne veux éviter la mort par dissimulation », écrit Pomponio Algieri entré dans le catalogue à partir de 1561⁴⁶ ; et deux ans plus tard, dans la lettre de Calvin au pasteur Goffredo Varaglia à laquelle nous avons déjà renvoyé le lecteur, le chef réformé met en garde le futur martyr enfermé dans un obscur cachot turinois :

Car puis que Jesus Christ requiert d'un chacun particulier, qu'il rende tesmoignage à son Evangile, il vous a obligé beaucoup plus estroitement, vous ayant ordonné pour annoncer publiquement la doctrine de salut, laquelle est maintenant assaillie en vostre personne. Qu'il vous souviene donc, que cestui-là mesme qui a bien

daigné vous faire cest honneur, vous a produit pour son tesmoin, afin que s'il est besoin, vous signiez de vostre propre sang ce qu'auparavant vous avez enseigné de bouche.⁴⁷

- 24 On pourrait dire que le ton péremptoire de la missive de Calvin efface en quelque sorte le seul témoignage italien qui semble envisager la possibilité de la fuite, une autre lettre, également publiée pour la première fois dans l'édition de 1563, mais adressée par le pasteur Gianluigi Pascale à son troupeau : « je sai bien que plusieurs diront, qu'ils ne se sentent pas assez forts de mourir pour Jesus Christ : et je respon, Que celui qui craint d'estre vaincu en combatant, doit pour le moins tascher de vaincre, et obtenir la victoire en fuyant. Car de fuir il vous est bien licite, mais de ployer le genouil devant Baal, il vous est defendu »⁴⁸.
- 25 Bouger dans le temps et dans l'espace ne servirait pas à grand chose : l'édition de 1570 enregistre l'arrestation de quelques réformés qui sont sur le point de s'embarquer pour chercher un refuge dans l'Europe de l'Est : pour leurs accusateurs « ils estoient heretiques » qui « s'enfuyoyent » ; pour le rédacteur de la notice du martyrologe, il s'agissait de quelques fidèles qui « s'embarquerent pour aller passer l'hyver ès lieux sujets à l'Empire, où il y a seureté »⁴⁹...
- 26 Dans cette image figée de la Réforme italienne, la nature « tor[d]ue et perverse » de la nation ne serait pourtant pas seulement à l'origine du manque de cohérence entre convictions intérieures et manifestations publiques qui caractérise les martyrs manqués de la Péninsule, mais aurait également des retombées importantes sur le comportement de leurs persécuteurs.
- 27 Pour montrer cela, restons donc à Venise, terre de refuge et symbole de liberté politique et religieuse à l'époque, et pourtant détentrice selon le martyrologe, après que le pape a essayé « d'infecter par Cardinautez, Archeveschez, Eveschez, Abbayes, Chanoineres, et autres siens benefices, la noblesse Venitienne », de toute autre primauté, d'« une façon de supplice qui n'avoit jamais esté acoustumé » :
- Il fut doncques tiré hors de la prison obscure environ deux heures de nuict [...]. Il ne se fascha point quand on lui lia les mains, mais bien quand on lui serra le corps d'une chaine. Toutesfois il revint incontinent à ceste seure constance des Chrestiens, de prendre toutes peines en patience. Ainsi qu'il fut mis dessus l'ais, il se recommanda à Dieu : et delaissé des deux gondoles (sur le bord desquelles l'ais estoit apuyé) l'une tirant deçà, l'autre delà, il tomba au sepulchre de la mer, et mourut paisiblement.⁵⁰
- 28 Il s'agit certes là d'une nouvelle forme de martyr que Crespin peut se permettre de décrire dans les moindres détails, vu qu'il ne risque pas de tomber dans la description des tortures et des violences physiques qui continuaient de caractériser les martyrologes catholiques⁵¹ ; mais il s'agit aussi d'une nouvelle forme de martyr qui lui permet de revenir et de développer l'opposition se taire / parler, ou plutôt, dans ce cas-là, faire taire/faire parler, qui était déjà présente *in nuce* dans la notice de Fanini : « environ trois heures devant jour on le mena en la place de la ville, afin que le peuple ne fust present pour ouyr ce qu'il avoit deliberé de dire avant que mourir »⁵².
- 29 La question est l'objet d'un débat chez les catholiques aussi, comme une missive du nonce du pape à Venise en témoigne :
- questi signori son soliti a fare annegar gli heretici, et così darli morte segretamente, onde mostrano qualche difficoltà in commandare hora che si faccino morir col fuoco publicamente ; et questo non per difetto di religione, per quello che io posso conoscere, ma perché dicono che la pertinacia d'alcun di costoro che muore in... ne

gli animi semplici che terrore nei tristi. Se S. B. ne vorrà in ogni modo che si facciano morire pubblicamente sarà bene che si degni parlarne al sig. ambasciatore costì.⁵³

- 30 Les sources historiques prouvent que cette conscience de la force communicative du martyr (de la profession de foi comme de l'abjuration) est présente aussi bien chez les persécuteurs que chez leurs victimes. Parmi les dossiers du Saint-Office analysés par Silvana Seidel Menchi, on trouve par exemple la note concernant un témoin poursuivi par le tribunal de Venise « che mal volentieri sarebbe morto nell'acqua salsa [per affogamento], perché non sarebbe stato visto : ma che avrebbe voluto esser bruciato in piazza, perché avrebbe detto tanto che lo si sarebbe saputo »⁵⁴. C'est exactement ce que montre notre martyrologe, où non seulement, comme tout martyrologe, la notion de spectacle revient constamment⁵⁵, mais aussi où Gian Luigi Pascale raconte l'anecdote d'un coreligionnaire qui, conduit devant l'inquisiteur, trouve le courage de lui dire « qu'un Lutherien ne merite pas qu'on lui donne la [torture de] la corde », qu'il mérite plutôt « d'estre bruslé tout vif [...], comme ils ont acoustumé de faire aux vrais Chrestiens et fideles serviteurs de Jesus Christ »⁵⁶.
- 31 Le nombre restreint de martyrs de la Péninsule recensés dans un "catalogue" qui arrive à en compter plus de huit cents dans la seule version de Crespin, prouve que les Italiens avaient aussi bien appris à taire qu'à faire taire...
- 32 Voilà qu'à la lumière de tout cela – de ces rumeurs, de ces témoignages, de ces idées reçues – celle qui nous avait paru comme l'invention géniale du poète – le stratagème de Montalchine face à la tentative des inquisiteurs de lui enlever la parole et de cacher leurs crimes – s'avère plutôt une invention au sens ancien, étymologique du verbe *invenire* : l'action de retrouver quelque chose qui existait déjà. Et c'est ainsi que le quotient fictionnel des vers des *Tragiques* se révèle (peu importe ce qui s'est passé dans la réalité) moins important qu'on ne le pensait ; de même, si jamais il nous arrivait de retrouver la source historique de l'invention albinéenne, nous serions probablement contraints de ramener à sa juste proportion son quotient de véridicité. Déjà en 1901 d'ailleurs, même un historien vaudois comme Emilio Comba avait défini le discours de Montalchine tel que la tradition "historique" l'avait transmis bien avant qu'il n'arrive à d'Aubigné « una volata lirica, che servì alla polemica de' tempi »⁵⁷. Le fait est que, au XVI^e siècle, les limites entre histoire et littérature que d'Aubigné avait eu pourtant le soin d'établir soigneusement ne sont en réalité pas si nettes⁵⁸, et l'épisode de Montalchine, qui passe du martyrologe au poème pour revenir au martyrologe, en est finalement bien la preuve.
- 33 Comment expliquer la présence d'un moine italien, quoique passé à la Réforme, au centre des *Tragiques* ? Pourquoi Montalchine ? nous demandions-nous au début de notre parcours.
- 34 Quelques-uns des récits que nous avons pris en examen pour établir en première instance les dettes de d'Aubigné à l'égard de la tradition ont fourni les fondements à sa reconstruction des faits : le texte de Florio aujourd'hui perdu peut-être, sûrement la relation de Rabus – la plus proche, parmi les sources connues, de la notice du martyrologe français à partir de laquelle le poète va modeler son personnage et sa scène – avaient attribué au moine converti justement les questions que d'Aubigné jugera opportun de développer aux v. 655-698 des *Feux*. Comme la critique l'a souligné, pourtant, il s'agit là des points centraux de la doctrine réformée – de principes partagés par toute la communauté, indéterminés du point de vue spatial ou temporel – bien que reformulés en mettant en place des stratégies polémiques et rhétoriques très raffinées, que seul un professionnel de la parole aurait pu vraisemblablement maîtriser. Ce qui pourrait justifier

donc tout au plus la préférence accordée à Montalchine, dont l'image transmise à partir de la *Historia* était celle d'un prédicateur reconnu,⁵⁹ plutôt qu'à un laïc autodidacte comme Fanino Fanini, quoiqu'entré bien avant lui dans le martyrologe de Crespin ; mais ce qui ne suffirait pas à expliquer pourquoi d'Aubigné ne suit pas le chemin le plus « naturel » et attendu en optant pour une figure « locale » et par conséquent plus connue par la majorité de ses lecteurs, comme il le fait par exemple dans le cas du pasteur Beaumont, dont la harangue devant la foule des fidèles agenouillés, au centre de la scène épique racontée aux v. 443-498 des *Fers*, serait également d'après André Thierry de l'invention de l'auteur⁶⁰. Qu'est-ce que l'italien Montalchine pouvait alors offrir de différent, sinon de mieux ? C'est dans l'image de la Réforme italienne et de ses protagonistes telle qu'elle avait circulé dans les milieux réformés européens, et telle que Crespin l'avait figée dans son martyrologe, que nous avons cru trouver une clé. La subtilité italienne capable de rendre toute (dis)simulation croyable n'est-elle pas évoquée du reste par d'Aubigné dans les deux vers qui annoncent l'entrée en scène de Montalchine ? « Vous avez vu du cœur [du courage], voulez-vous de l'adresse / Et voir le fin Satan vaincu par la finesse » ? (v. 617-618). Et quelle victoire de voir le trompeur trompé par l'une de ses créatures !

- 35 L'art de la dissimulation joue d'ailleurs un rôle fondamental pour la tenue de toute l'histoire, pour rendre vraisemblable ce qui autrement n'aurait jamais pu l'être, sinon aux yeux des lecteurs les plus prévenus de publications déjà largement engagées dans un parti comme les feuilles volantes et les martyrologes ; des lecteurs cherchant, plus que la vérité, la énième preuve des horreurs de l'Inquisition. Pour tous les autres le seul fait que l'on accorde, et pendant un laps de temps si long, la parole à Montalchine était certes aussi peu vraisemblable que l'idée d'une conversion subite du condamné qui lui aurait épargné le supplice d'être brûlé vif. En effet, comme Emilio Comba l'a finement observé à propos de la *Historia* latine/allemande d'où tout était parti : « una delle due ! Ovvero s'era riconciliato dentro il carcere colla Chiesa, e allora come si spiegherebbe tanto eroismo fuori ? ovvero, non s'era riconciliato, ma la Chiesa lo voleva dare per riconciliato, e allora com'è che permise quel discorso a suo proprio danno [...] ? »⁶¹.
- 36 D'Aubigné joue avec l'horizon d'attente de ses lecteurs et transforme encore une fois un événement ordinaire, compte tenu de la violence de l'époque, en une page héroïque et sublime. Et qu'importe si tout cela rentre ou ne rentre pas parmi les ajouts que le poète avoue, même dans sa préface à *l'Histoire universelle*, avoir faits à l'histoire – « nous n'oserions affirmer qu'il n'y ait rien du nostre »⁶² : ce qui compte, finalement, c'est l'efficacité du résultat.
- 37 « La tradizione storiografica che ha voluto collocarlo al centro della Riforma italiana del Cinquecento trova scarso riscontro nei pochi documenti autentici pervenutici », écrit John A. Tedeschi dans l'entrée que le *Dizionario Biografico degli Italiani* a consacrée au prédicateur italien : « l'esagerata importanza del B[uzio] negli annali della Riforma risale probabilmente a queste pubblicazioni [la *Historia* et sa version allemande] che certamente ebbero ampia circolazione nel mondo protestante »⁶³. C'est bien là, comme on l'a vu, une des raisons pour laquelle le personnage de Montalchine arrive jusqu'à d'Agrippa d'Aubigné qui le choisit parmi les quelques martyrs italiens présents dans le martyrologe. Mais inversement, paradoxalement, à la fin de notre parcours, si nous ne connaissons pas la dimension de l'échec des *Tragiques* auprès des contemporains⁶⁴, il serait aussi raisonnable de penser que le rôle joué par d'Aubigné dans la création de cette créature de papier n'a pas été moins déterminant.

NOTES

1. Il s'agit des v. 619-710. Dans cet article, les citations tirées des *Tragiques* feront référence à l'édition critique introduite et commentée par Jean-Raymond Fanlo, Paris, Champion, 1995.
2. « C'est là le centre du seul *credo* constitué au sein des *Tragiques*, celui de Montalchine (IV, 647-706) Ce texte déclaratif, exception dans l'univers implicite, est une clé pour le reste du texte : l'Énonciateur, qui fait sien ce *credo*, nomme l'univers à partir des valeurs ici énoncées : la foi seule, Jésus seul », M.-M. Fragonard, *Essai sur l'univers religieux d'Agrippa d'Aubigné*, Mont-de-Marsan, Éditions InterUniversitaires, 1991, p. 89. Sur les stratégies polémiques exploitées par d'Aubigné dans ce passage, voir notamment les articles de I. Garnier-Mathez, « De la connivence évangélique au slogan théologique : *seul, seule, seulement* dans *Les Tragiques* », dans *Albineana*, 20, 2008, p. 37-58 ; Id., « “*Le vray département des contraires raisons*” : Stratégies polémiques comparées dans l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné », dans P. Servet et M.-H., Servet (dir.), *Polémique en tous genres (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Genève, Droz, 2009, p. 97-119. Gilbert Schrenck a récemment réédité le *Traité des douceurs de l'affliction. À Madame* dans *Œuvres*, t. III, Paris, Classiques Garnier, 2014.
3. Il s'agit de Domenico Casabianca, Fanino Fanini, « un Tisseran de Perouse » et Giovanni da Montalcino (exécutés en même temps), Francesco Gamba, Pomponio Algeri, Goffredo Varaglia et Giovan Luigi Pascale. A. d'Aubigné, *Histoire universelle*, t. I (Livres I et II), éd. A. Thierry, Genève, Droz, 1981, p. 222, 225-226, 229, 233, 236.
4. Plus précisément, pour ce qui est de Crespin, d'après les calculs de J.-F. Gilmont il s'agirait de 19 martyrs et de 60.000 mots dans l'édition de 1570, la dernière parue avant sa mort : « Les centres d'intérêt du martyrologe de Jean Crespin (1554-1570) révélés par la cartographie et la statistique », dans *Miscellanea Historiae Ecclesasticae*. V. Colloque de Varsovie 27-29 octobre 1971, Louvain, Publications Universitaires de Louvain, 1974, p. 358-369, p. 363. C'est de la dernière édition que seront tirées les citations de cet article : *Histoire des martyrs persecutez et mis à mort pour la verité de l'Evangile, depuis le temps des Apostres jusques à present*, Genève, P. Aubert, 1619 (dorénavant, en note, *Histoire des martyrs*).
5. F. Lestringant, *Lire Les Tragiques d'Agrippa d'Aubigné*, avec la collaboration de J.-Ch. Monferran, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 16.
6. *Histoire des martyrs persecutez et mis à mort pour la verité de l'Evangile, depuis les temps des Apostres jusques à present (1619) par Jean Crespin*, éd. D. Benoît et M. Lelièvre, Toulouse, Société des livres religieux, 1889, p. 895.
7. A. d'Aubigné, *Œuvres*, éd. H. Weber, J. Bailbé, M. Soulié, Paris, Gallimard, 1969, p. 997.
8. A. d'Aubigné, *Les Tragiques*, éd. F. Lestringant, Paris, Gallimard, 1995, p. 465.
9. « Remarquons en passant que la notice que Simon Goulart a consacrée aux “Martyrs de Rome” [...] n'est que la mise en prose d'une partie des *Tragiques*. Goulart n'a d'ailleurs pas dissimulé qu'il avait emprunté la matière de ces récits : le “docte personnage qui a publié ceste histoire en un excellent œuvre”, écrit-il [...]. Que ce docte personnage soit Agrippa d'Aubigné, il suffit pour s'en convaincre de comparer le texte des *Tragiques* [...] avec celui de Goulart. Ce sont non seulement les mêmes faits, mais les mêmes mots, les mêmes phrases. (Voir, par exemple, le discours de Montalchine.) », A. Piaget et G. Berthoud, *Notes sur le livre des martyrs de Jean Crespin*, Neuchâtel, Secrétariat de l'Université, 1930, p. 235.
10. « Pour une fois, ce n'est pas ici le *Martyrologe* qui “autorise” d'Aubigné, mais d'Aubigné qui autorise le martyrologe », A. d'Aubigné, *Les Tragiques*, éd. A. Garnier et J. Plattard, Paris, Didier, « STFM », 1962, t. III, p. 47.
11. J.-R. Fanlo, dans A. d'Aubigné, *Les Tragiques*, *op. cit.*, t. I, p. 395.

12. S. Seidel Menchi, « Simbologia della rottura e movimento riformatore in Italia (1542-1585) », dans Ph. Benedict, S. Seidel Menchi, A. Tallon (dir.), *La Réforme en France et en Italie. Contacts, comparaisons et contrastes*, Rome, École Française de Rome, 2007, p. 431-448, p. 439.

13. Les documents concernant Montalchine, rédigés par la Confrérie de Saint-Jean-Décollé, qui assistait les condamnés au supplice et enregistrait leurs dernières volontés et testaments, ont été édités par Domenico Orano : « Essendo costituito nella carcere della santa Inquisitione alla piazza di san Mauto maestro Giovanni Buzio da Montalcino frate del ordine di Conuentuali condannato a morte per la giustizia, di poi fatta la sua confessione, in prima raccomando l'anima sua al omnipotente Idio e alla sua santa madre uergine Maria e a san Francisco suo padre e a santo Antonio de Padoua, a honore del quale si fece frate, e di poi racomando el corpo suo alla uenerabile societa della Misericordia di Roma, pregando li fratelli che lo accettino in questo poco tempo ancora lui per loro fratello. Poi fece il sotto testamento. [...] Poi fu menato in Campo di Fiore, inpiccato e poi abrusciato ». *Liberi pensatori bruciati in Roma dal XVI al XVIII secolo (da documenti inediti dell'Archivio di Stato in Roma)*, Roma, s.n., 1904, p. 1-3.

14. « Les pamphlets [...], souvent publiés sous forme de feuilles volantes, ont constitué une source privilégiée pour les compilateurs de martyrologe », a souligné Jean-François Gilmont (« Un instrument de propagande religieuse : les martyrologes du XVI^e siècle », dans *Sources de l'histoire religieuse de la Belgique. Moyen Âge et Temps modernes. Actes du Colloque* (Bruxelles, 30 novembre-2 décembre 1967), Louvain, Publications de l'Université de Louvain, 1968, p. 376-388, p. 378). Déjà dans sa thèse de doctorat le spécialiste avait d'ailleurs consacré un chapitre entier à cette littérature d'information et de combat (*Premiers essais de propagande religieuse autour des martyrs*, p. 6-53), que les compatriotes des martyrs italiens n'avaient pas manqué d'exploiter (p. 33-42). *Les martyrologes protestants du XVI^e siècle. Essai de présentation générale*. Mémoire présenté pour l'obtention du grade de licencié en Philosophie et Lettres (Histoire moderne). Université catholique de Louvain (un exemplaire à la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, coté 4° 3209).

15. HISTORIA / DE MONTALCINO ROMAE / INTERFECTO PROPTER FIDEI / confessionem. Nonis Septem = / brib. Anno 1553. / [ornement] / 1554. / (2 f. in-4° ; exemplaire consulté : British Library, 697.f.43., <https://books.google.co.uk/books?vid=BL:A0020190425&hl=it>).

16. On connaît aujourd'hui au moins deux éditions de la version allemande. Dans l'une d'entre elles, la composition de la page de titre reproduit la structure de la version latine, dont elle se distingue par l'emploi du caractère gothique : Warhafftige Histo = / ria, vom Montalcino, wel = / cher zu Rom, umb des Glaubens / bekentnis getoedt ist worden, / den 5. Septembris im / jar 1553. / [ornement] / 1554. / (4 f. in-4° ; exemplaire consulté : Bayerische Staatsbibliothek München, Res/4 H.eccl. 870,39, http://reader.digitale-sammlungen.de/de/fs1/object/display/bsb10201033_00003.html). La page de titre de la deuxième édition est par contre enrichie d'une gravure sur bois (mm 108 x 98) représentant le procès : Warhafftige Historia / vom Montalcino, welcher zu Rom, / umb des Glaubens bekentnis, / getoedt ist worden. / [gravure] / M. D. LIIII. (4 f. in-4° ; exemplaire consulté : Universitäts -und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt de Halle, Pon II n 8579a, QK, <http://digitale.bibliothek.uni-halle.de/urn/urn:nbn:de:gbv:3:1-158204>). Alors que l'on a traditionnellement émis l'hypothèse que tant la version latine que la version allemande étaient sorties des presses strasbourgeoises, le *Verzeichnis der Drucke 16. Jahrhunderts* (VD 16 H 3889) attribue la première des deux éditions que nous venons de présenter aux héritiers de Peter Seitz, actifs à Wittemberg. Les deux éditions ne se distinguent que par des variantes graphiques. Une traduction italienne de la version allemande, par Teodoro Elze, a paru dans la *Rivista cristiana* : « Una lettera sulla morte di Giovanni Mollio da Montalcino » (I, 1873, p. 272-274).

17. « Ist [l'histoire de Montalchine] erstlich mit kurtzen und wenig worten, in Teütscher sprach auß gangen, Jetzundt aber zuo sonderm gefallen mein, und gemeyner Kirchen, weytleüffig und warhafftig in Lateinischer spraachen beschryben worden, durch Herren Michaelen Angelum Florinum einen Florentiner, der dann lange zeyt bey gemeldtem D. Johanne Mont Ilcino in

gleichem Orden verharret, nachmals aber auch biß in die xxvii. Monat zuo Rom umbs Glaubens willen gefaencklich gehalten, unnd nuon allhie bey uns zuo Straßburg sich haltet, Und durch durch [sic] mich warhafftig verdolmetscht ». *Von den H. Gottes Bekennern D. Johannes Mollius Mont Ilcinus, Barfuosser Ordens*, dans *Historien der Heyligen Außerwoelten Gottes Zeügen, Bekennern und Martyrern [...] Der Dritte Theyl*, [Strasbourg, Samuel Emmel], 1555, f. CXCIv°, CXCIv°, CXCVIIv°, CCIr°. Prédicateur franciscain passé à la Réforme et emprisonné à Rome pendant un an et demi, Michelangelo Florio avait réussi à s'évader et à se réfugier en Angleterre (novembre 1550), où il était devenu pasteur de l'Église protestante italienne et ensuite précepteur. Suite à la Restauration de la reine catholique Marie Tudor, en mars 1554 il quitte le pays et se réfugie à Strasbourg, pour passer en mai 1555 au Canton des Grisons, où il exercera jusqu'à sa mort, en 1556, la fonction de pasteur. Les passages principaux de la vie aventureuse di Michelangelo Florio, père du plus célèbre John Florio, le traducteur des *Essais* de Montaigne, ont été esquissés dans l'entrée du *Dizionario Biografico degli Italiani* que Giovanna Perini lui a consacrée (Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1997, v. XLVIII, p. 379-381). D'après Gilmont, « il est aisé de se faire une idée des sources de Rabus », dont l'essentiel de la documentation provient des *Flugblätter* contemporains, « car il donne ses références de façon méticuleuse » (« Les martyrologues du XVI^e siècle », *op. cit.*, p. 179). Ce qui a été confirmé par Robert Kolb, qui a consacré une monographie à l'activité pastorale et scientifique menée par le pasteur luthérien : non seulement Rabus « listed the sources from which he took his material », mais « he trusted his sources and reproduced them ; he does not seem to have exercised a critical eye on them ». R. Kolb, *For All the Saints. Changing Perceptions of Martyrdom and Sainthood in the Lutheran Reformation*, Macon GA, Mercer University Press, 1987, p. 55.

18. E. Comba, « Mollio o Buzio ? Leggenda intorno Montalcino », dans *Rivista cristiana*, n.s., III, 1901, p. 218-225.

19. C'est ainsi que Comba explique le procès-verbal de la Confrérie de Saint-Jean-Décollé que nous avons partiellement reproduit à la note 13 : « la regola dell'Inquisizione voleva che, persistendo nelle sue opinioni, ogni eretico venisse condannato al fuoco [...]. Però, in due casi, [...] il tribunale chiudeva un occhio sulla regola : quando il condannato dava segno di pentimento, o quando era persona ragguardevole. [...] Ma ci voleva, anche in questo caso, uno spediante. Il tribunale lasciava raccontare da qualche frate che il condannato si fosse più o meno riconciliato », E. Comba, *op. cit.*, p. 223. Une pratique que le martyrologe français ne manque pas de dénoncer dans les pages consacrées à l'Inquisition espagnole : « Et avient aussi que comme ils perseverent et continuent en la vraye confession de la verité, estans attachez au posteau au milieu du bois, on les estrangie subit, et fait-on acroire au peuple qu'en telle derniere extremité de la vie ils sont revenus au giron de la sainte Eglise Romaine : et que par le benefice de la misericorde de l'Inquisition envers les convertis, ils n'ont point senti le feu ». *Histoire des martyrs*, f. 535r°.

20. *Historia*, cit., f. [1]v°-[2]r° ; aux f. A2v°-A3r° et A2v° des deux éditions de la version allemande.

21. L. Rabus, *op. cit.*, f. 204r°.

22. F. Lestringant, *L'architecture des Tragiques d'Agrippa d'Aubigné*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013, p. 184-185.

23. « La célébration des martyrs dans les *Feux* et dans l'*H. U.* proclame des valeurs presque exclusivement religieuses, elle rejette délibérément la raison politique assimilée à des "accommodements" suspects avec le monde. Proclamation intégriste à laquelle particip[e] aussi le discours de Montalchine », J.-R. Fanlo, « Hypothèses de datation », dans A. d'Aubigné, *Les Tragiques*, *op. cit.*, t. II, p. 872.

24. Voir A. C. Graves, « Martyrs manqués : Simon Goulart, continuateur du martyrologe de Jean Crespin », dans *Revue des Sciences humaines*, n. 269, janvier-mars 2003, p. 53-86.

25. « Il paraît bien difficile de dater la composition de cet épisode. A. Garnier le situe entre 1577 et 1579 sans prendre garde que la première mention du Martyre de Jean Molte (Moltio) de

Montalchine n'apparaît que dans l'édition de 1582 du martyrologe de Crespin. D'autre part il signale, dans l'édition critique, la rencontre d'A. d'Aubigné et de Brocardio Baronius qu'il situe en 1601 et, comme on trouve dans la *Lettre à Madame sur la douceur des afflictions* (1600) le développement scandé par *seul, seule et seulement*, il pense que c'est là une création originale d'A. d'Aubigné. Deux hypothèses nous semblent pouvoir être retenues : 1. – l'épisode du discours de Montalchine aurait été inséré après la composition de l'ensemble du chant, cela nous paraît peu probable, il n'y aurait pas eu à l'origine d'exposé doctrinal dans les discours des martyrs. 2. – l'épisode a été écrit après la publication de l'édition de 1582 du *Martyrologe* et l'invention de *seul, seule, seulement* doit beaucoup au traité de Bullinger [*Perfectio Christianorum*, 1551], l'originalité d'A. d'Aubigné consistant dans le choix de quelques arguments, le mouvement ardent du discours, la vigueur et la rigueur des antithèses », M. Soulié, *L'inspiration biblique dans la poésie religieuse d'Agrippa d'Aubigné*, Paris, Klincksieck, 1977, p. 338. « Il est impossible de situer la date de composition en 1577, et il est vraisemblable qu'A. d'A. a composé les *Feux* à l'extrême fin du XVI^e siècle : le livre était achevé ou encore en chantier au moment où il publie la *Lettre à Madame sur les douceurs de l'affliction*, et peut-être où il ajoute les derniers martyrs anglais », J.-R. Fanlo, « Hypothèses de datation », dans A. d'Aubigné, *Les Tragiques*, op. cit., t. II, p. 873.

26. A. d'Aubigné, *Histoire universelle*, t. I, cit., p. 225.

27. A. Labarre, « Survie et disparition des livres », dans *Revue de la Bibliothèque Nationale*, n° 30, 1988, p. 61-66, p. 65.

28. C'est le commentaire d'André Thierry au passage de l'*Histoire universelle* cité plus haut (note 26), qui suit le chemin frayé par Weber (voir note 7). La même thèse avait été avancée par Marguerite Soulié, en se posant la question du rapport entre invention et témoignage historique dans l'écriture des *Tragiques* : « Nul ne peut savoir si A. d'Aubigné, longuement informé par le neveu du Cardinal Baronius, a reproduit pour l'essentiel une des prédications du martyr romain ou si, comme c'est plus vraisemblable, il a voulu composer dans ce dernier discours une prédication exemplaire, d'après les thèmes indiqués dans la première notice du *Martyrologe* » (op. cit., p. 338).

29. *Histoire des martyrs*, f. 860 v°.

30. D'après Rabus, Montalchine aurait enseigné à Brescia (où Florio avait été son élève), Milan et Pavie, en Lombardie donc. L'information n'avait pas été reprise par Goulard dans la notice de 1582.

31. Voir, entre autres, l'*Histoire universelle* (t. IX, p. 173-176 de l'éd. Thierry) et *Sa vie à ses enfants*, éd. G. Schrenck, Paris, Nizet, « STFM », 1986, p. 191-193.

32. G. Busino, « Broccardo Borrone », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1971, v. XIII, p. 97-102, p. 97 et id., « Prime ricerche su Broccardo Borrone », dans *B.H.R.*, t. XXIV, 1962, p. 130-167. Voir aussi les *Écrits politiques* de d'Aubigné, éd. J.-R. Fanlo, dans *Œuvres*, op. cit., t. VI, p. 95-101.

33. *Histoire des martyrs*, f. 367r°.

34. « Et combien qu'en ceste histoire il n'y ait que quatre nommez, si est-ce neantmoins que plusieurs autres ont esté jettez en l'eau et noyez : aucuns envoyez à Rome : et d'autres pour le long tourment qu'ils ont souffert ès prisons (qui ne sont que sepulchres) ont fini leurs vies : tellement qu'on n'a jamais peu avoir leurs confessions par escrit, ne par le raport d'autrui, lesquelles fussent certaines ». Ibid., f. 752v°.

35. Ibid., f. 459r°.

36. *Esortatione al martirio, di Giulio da Milano, riveduta, et ampliata*, [Poschiavo, Landolfi], 1552, p. 7 et 14.

37. « Inter incredulos et pertinaces dissimulare possumus et fingere, praesertim si non sit spes : quia Deus ponderat cor ». Otto Brunfels, *Pandectarum veteris et novi Testamenti, libri XII*, Strasbourg,

1527, f. 51v° ; cité par Carlo Ginzburg, *Il nicodemismo. Simulazione e dissimulazione religiosa nell'Europa del '500*, Torino, Einaudi, 1970, p. 3.

38. Il s'agit de F. Negri, *De Fanini Faventini, ac Dominici Bassanensis morte, Qui nuper ob Christum in Italia Rom. Pon. iussu impie occisi sunt, Brevis Historia*, Chiavenna, s.n., 1550, et de *La vita et la morte di Fanino martire*, contenue dans la *Esortatione al martirio, di Giulio da Milano* (voir note 36). C'est celle-ci que Crespin va suivre en rédigeant sa notice. Sur la présence des martyrs italiens dans le "catalogue" de Crespin, voir S. Biagetti, « Dallo Sleidanus al Balbani : la Riforma italiana nella storiografia protestante del XVI secolo », dans *Clio*, a. XXX, n. 4, 1994, p. 605-640.

39. *Histoire des martyrs*, f. 200r°-201r°.

40. *In primis D. Cantimori, Eretici italiani del Cinquecento e Prospettive di storia ereticale italiana del Cinquecento*, Torino, Einaudi, 2009, p. 442.

41. À propos des répercussions de l'Affaire Spiera sur la production littéraire, voir notre article *La 'tragédie' de Francesco Spiera, entre théologie et littérature*, dans F. Roudaut (dir.), *Religion et littérature à la Renaissance. Mélanges en l'honneur de Franco Giacone*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 591-620. Le rapport entre Calvin et l'Italie a été étudié par Mario Turchetti : « Les refuges italiens et français, avec une note sur les 'Italiens' vus par Calvin », dans *La Réforme en France et en Italie, op. cit.*, p. 563-576, p. 573 sq.

42. *Histoire des martyrs*, f. 277r°.

43. *Ibid.*, f. 491r°.

44. S. Seidel Menchi, *op. cit.*, p. 440. Ce cadre interprétatif a été le point de départ d'une intervention présentée au cours des journées d'étude sur *Tradurre lo spirito. Scritture eterodosse italiane nel Cinquecento francese ed europeo*, organisées par l'Université de Milan (17-18 septembre 2014) à l'occasion de l'anniversaire de la disparition d'Enea Balmas, qui voulait en quelque sorte revenir sur ses réflexions concernant le rôle fondamental joué par les réfugiés italiens dans l'élaboration des théories et des modèles du mouvement réformé européen : B. Conconi, « Contributi italiani al mito della Riforma : le lettere dal carcere di Giovan Luigi Pascale e la storia della vita di Galeazzo Caracciolo », dans *Tradurre lo spirito. Scritture eterodosse italiane nel Cinquecento francese ed europeo. Atti del Convegno* (Milano, 17-18 settembre 2014), in « Studi di Letteratura Francese », XLI, 2016, p. 155-174 et XLII, 2017, p. 11-29.

45. Et pourtant, en 1574, préoccupé par la vague d'abjurations qui avait fait suite à la Saint-Barthélemy, Goulart avait publié la traduction d'une *Epistre* de Pietro Martire Vermigli, où la fuite était envisagée comme solution médiane entre le martyr et la mort spirituelle. Voir A. C. Graves, *op. cit.*, p. 60-62.

46. *Histoire des martyrs*, f. 371v°.

47. *Ibid.*, f. 459r°.

48. *Ibid.*, f. 556r°.

49. *Ibid.*, f. 752v°.

50. *Ibid.*, f. 752v° et 753v°. Le passage est tiré de la notice intitulée *L'estat des fideles en la ville de Venise, et de quelques uns executez de mort pour la Religion reformée, en l'an M.D.LXVI.*, insérée dans le martyrologe à partir de l'édition de 1570.

51. « Les calvinistes français, en règle générale, ne montrent pas leurs martyrs, se bornant à transcrire leurs paroles édifiantes à l'heure de la mort, ou à produire les pièces d'archives qui attestent leur constance ultime dans les principes de la Réforme », écrit Frank Lestringant dans sa préface à l'édition d'un martyrologe catholique où les descriptions et les images des scènes de supplice ont par contre le but de produire sur le lecteur le choc émotionnel maximal. R. Verstegan, *Théâtre des cruautés des hérétiques de notre temps*, éd. F. Lestringant, Paris, Chandeigne, 1995, p. 42. Mathilde Bernard est revenue plus récemment sur l'effacement systématique du spectacle de la violence physique dans le martyrologe français : « Justice des hommes, justice de Dieu, le retournement de la violence dans l'*Histoire des martyrs* de Jean Crespin et Simon

Goulart », dans *Violence in French and Francophone Literature and Film, French Literature Series*, v. XXXV, 2008, p. 1-14.

52. *Histoire des martyrs*, f. 201r°.

53. « *Lacuna nel ms. ; nell'originale doveva esservi un'espressione come inspira più compassione ...* ». *Nunziature di Venezia. Volume ottavo (marzo 1566-marzo 1569)*, éd. A. Stella, Roma, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea, 1963, p. 99-100. Voir à ce sujet, A. Prosperi, « La mort de l'hérétique : normes juridiques et pratique concrète au temps de l'inquisition romaine », dans S. Seidel Menchi, H.R. Guggisberg, B. Moeller (dir.), *Ketzerverfolgung im 16. und frühen 17. Jahrhundert*, Wiesbaden, O. Harrassowitz, 1992, p. 159-174 et id., *Tribunali della coscienza. Inquisitori, confessori, missionari*, Torino, Einaudi, 1996, p. 98-101.

54. S. Seidel Menchi, *op. cit.*, p. 446.

55. « Parmi tous les dispositifs auxquels eut recours le martyrologe, le théâtre est assurément l'un des plus efficaces ». C'est l'*incipit* d'un chapitre entièrement consacré par Frank Lestringant au « théâtre du martyr » dans *Lumière des martyrs. Essai sur le martyre au siècle des Réformes*, Paris, Champion, 2004, p. 137-176, p. 137.

56. *Histoire des martyrs*, f. 562r°.

57. E. Comba, *op. cit.*, p. 225.

58. Il est certes question de la liberté dont jouit le poète « dans le choix et l'agencement de ses matériaux » par rapport aux contraintes de l'historien, obligé de « respecter rigoureusement le fil chronologique et n'omettre aucun nom, aucune circonstance » (F. Lestringant, *L'architecture des Tragiques*, cit., p. 183), mais aussi de l'opposition entre vrai et vraisemblable : « encore que l'Histoire en beaucoup de sortes se conforme à la Poésie, [...] si est-ce quand à leur sujet ils sont aussi eslongnez l'un de l'autre que le vraysemblable est eslongné de la verité », avait écrit Ronsard dans le sillon d'Aristote au tout début de sa préface à la *Franciade* (*Œuvres complètes*, t. XVI, éd. P. Laumonier, Paris, Didier, « STFM », 1950, p. 3).

59. « *Concionator celebris* », d'après la *Historia* (cit., f. [1]v°), et comme les actes du procès d'un coreligionnaire qui aura lieu quatorze ans après sa mort semblent le confirmer : « era predicatore assai famoso ». M. Firpo e D. Marcatto, *I processi inquisitoriali di Pietro Carnesecchi (1557-1567)*. v. II. *Il processo sotto Pio V (1566-1567)*. T. 3 (*gennaio 1567-agosto 1567*), Città del Vaticano, Archivio Segreto Vaticano, 2000, p. 1111. Le nom de Montalcino est évoqué au cours d'un autre procès aujourd'hui bien connu des spécialistes grâce à Carlo Ginzburg : « Fra Giovanni di Montalcino, frate di san Francesco che habita in Ravenna, col quale ha havuto molti colloquii, et fra le altre una volta pregandolo che dovesse chiedere danari a suo nome alla duchessa di Ferrara passando a Cosandolo, il che fece, et quella le mandò scudi otto. Narra assai cose di costui come marzo Lutherano », C. Ginzburg, *I costituti di don Pietro Manelfi*, Firenze-Chicago, Sansoni-The Newberry Library, 1970, p. 54. On en trouve d'ailleurs les traces dans la correspondance des guides du mouvement réformé européen : « Hic nunciatum est *Montemalcinum* qui libere praedicabat evangelium cum octo coenobitis, quod Christum abiurare noluerint, Romae fuisse combustum ». *Ioannis Calvini Opera quae supersunt omnia*. v. XV, éd. J.W. Baum, E. Cunitz, E. Reuss, Braunschweig, Schwetschke, 1876, col. 123. L'authenticité de cette lettre, envoyée à Calvin de Turin, en avril 1551, par Gaudenzio Merula, a été à vrai dire récemment mise en doute par Simonetta Adorni Braccesi, qui rappelle néanmoins que « l'esecuzione [...] era avvenuta il 4 settembre 1553, e poteva essere già largamente nota anche al riformatore ginevrino ». « Gaudenzio Merula tra Erasmo e Calvino : ricerche in corso », dans S. Peyronel Rambaldi (dir.), *Giovanni Calvino e la Riforma in Italia. Influenze e conflitti*, Torino, Claudiana, 2011, p. 245-274, p. 270. Ou encore : « Placet recitare, quid mihi olim Montallinus ille monachus, qui tandem combustus fuit Romae propter evangelium, de tuo libro, qui est De origine erroris, dixerit. Cum ego nunquam eum legissem aut vidissem librum, hortabatur ille, ut emerem, et si, inquiebat, non habes numos, erue tibi oculum dextrum illoque persolvas et lege sinistro ». La lettre, envoyée par

Gerolamo Zanchi à Bullinger le 24 juin 1568, est reproduite dans G. Zanchi, *De religione christiana fides - Confession of Christian Religion*, éd. L. Baschera et C. Moser, Leiden-Boston, Brill, 2007, p. 2-3.

60. A. Thierry, « De la prose à la poésie : naissance et signification d'un miracle dans l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné », dans J.-C. Ternaux (dir.), *La naissance du monde et l'invention du poème. Mélanges de poétique et d'histoire littéraire du XVI^e siècle offerts à Yvonne Bellenger*, Paris, Champion, 1998, p. 289-303.

61. E. Comba, *op. cit.*, p. 224.

62. A. d'Aubigné, *Histoire universelle*, t. I, cit., p. 6.

63. J. A. Tedeschi, « Giovanni Buzio », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1972, v. XV, p. 632-634, p. 634.

64. L'insuccès du poème de d'Aubigné auprès des contemporains reste une opinion partagée parmi les spécialistes (voir le travail "classique" de G. Schrenck, *La réception d'Agrippa d'Aubigné (XVI^e-XX^e siècles) : contribution à l'étude du mythe personnel*, Paris, Champion, 1995). Il faut tout de même rappeler la tentative de nuancer, sinon de remettre en cause cette position à partir de cas spécifiques, comme par exemple celui de la *Muse chrestienne* d'Adrian de Rocquigny (1627), étudié par J. Gœury, « La *Muse chrestienne*, ou le larcin de Rocquigny. Contribution à l'histoire de la réception des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné au XVII^e siècle », dans *B.H.R.*, LXXI, 3, 2009, p. 489-525.

RÉSUMÉS

Cet article fait le point et avance de nouvelles hypothèses à propos des sources d'un passage important des *Tragiques* (IV, 613-710) en essayant de rétablir leur tradition textuelle. Il s'interroge également sur les raisons qui ont conduit Agrippa d'Aubigné à enchâsser l'histoire d'un martyr italien au centre du quatrième livre, *Les Feux*, qui est à son tour au centre du poème. Ce qui permet d'un côté d'aborder d'un nouveau point de vue la question toujours ouverte de la réception de la Réforme italienne en Europe, de l'autre de revenir sur le rapport complexe qui lie la littérature du XVI^e siècle à l'histoire.

INDEX

Mots-clés : Agrippa d'Aubigné (Théodore), *Tragiques*, martyrologes protestants, Réforme italienne, Buzio da Montalcino (Giovanni)